Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **46 (1920)**

Heft 14

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Institut international du froid.

Une Conférence internationale du Froid dans laquelle étaient représentés 42 gouvernements d'Etats souverains, Dominions et Colonies s'est réunie à Paris le 21 juin 1920 sous la présidence du Ministre de l'Agriculture de France : Monsieur Ricard. Cette conférence a abouti à la signature d'une Convention qui crée à Paris un Institut international du Froid, entretenu à frais communs par les Gouvernements adhérents, dans le but de faire progresser rapidement la science et la technique du Froid et de réaliser au mieux commun de tous les peuples le développement des multiples applications du Froid qui jouent déjà un si grand rôle dans l'Economie mondiale.

Le Comité exécutif de l'Institut est présidé par M. André Lebon, assisté de vice-présidents et d'administrateurs choisis parmi les représentants des différentes puissances à Paris. Le Directeur est M. Emile Gouault.

Exposition de l'habitation économique.

Plus de soixante exposants se sont incrits pour l'Exposition de l'Habitation économique, qui aura lieu au Casino de Montbenon du 10 au 25 juillet. Ne sont pas compris dans ce nombre les architectes prenant part au concours organisé parallèlement à l'exposition.

C'est dire que le succès de l'entreprise est dès maintenant assuré et dépasse même l'attente des organisateurs. Toutes les branches de la construction seront représentées par des envois intéressants, et la partie documentaire touchant le problème architectural de la maison économique sera également très bien fournie.

Da la grande salle du Casino, l'exposition débordera dans les locaux annexes et dans le jardin. Le Comité d'organisation s'occupe de répartir la place disponible en vue d'un bon effet d'ensemble.

Les commissions spéciales travaillent à préparer le congrès de la normalisation qui se tiendra pendant l'exposition. On songe également à des conférences, propres à intéresser non seulement les gens du métier mais toutes les personnes qui s'intéressent à la question des logements.

Société genevoise des Ingénieurs et des Architectes.

Séance du jeudi 26 février 1920.

Présidence de M. *Edm. Fatio*, président.

Sont présents vingt-huit membres et quatre invités.

Ouverture à 8 $^3/_4$ heures.

M. Fatio fait les communications suivantes au nom du Comité : Il n'y a rien de nouveau en ce qui concerne la *Caisse de chômage*, si ce n'est qu'on attend le résultat du recours déposé. Le Comité central a reçu membre des Sociétés suisse et genevoise M. *Charles Kunz*, ingénieur mécanicien, qui est le bienvenu dans la section. La section fribourgeoise a fait part de la composition de son nouveau Comité. Le Comité genevois, pour l'entrée de la Suisse dans la Société des Nations, a adressé au Comité de la section un appel demandant qu'une souscription soit ouverte parmi les membres de cette section pour l'aider dans son œuvre.

L'ordre du jour appelle ensuite la question de l'*assurance-accidents des employés*. Il s'agit plus spécialement du fait que la Caisse d'Assurance fédérale tend à placer dans la même catégorie des taux pour un même bureau des employés, se trouvant à journée faite sur les chantiers et des employés qui n'y vont pratiquement jamais, ce qui est parfaitement illogique. Après discussion, mission est donnée au Comité de se renseigner à diverses sources.

Le Comité propose que la Section devienne membre de l'*Union suisse pour l'Amélioration du Logement*. Il en est ainsi décidé.

Le numéro suivant de l'ordre du jour : Communication au sujet d'une exposition éventuelle de types de constructions économiques qui seraient adaptées à l'architecture locale et se rattacheraient à la standardisation de certains éléments de construction, prévue par la Société suisse, est renvoyé, faute de temps, à la prochaine séance. Le Comité a cependant déjà reçu une première série de huit planches de la Commission de standardisation.

Aux propositions individuelles, M. *Bovy*, architecte, informe les assistants qu'il a vu M. Gignoux, membre du Conseil d'Etat, que ce dernier craint qu'il n'y ait une aggravation de la pénurie des logements et qu'il faudrait peut-être que la Société ait une entrevue avec le Conseil d'Etat pour discuter la question. La section est de cet avis et nomme une Commission dans ce but.

D'autre part, M. *Hochel* signale le fait que le Laboratoire fédéral d'Essais des Matériaux à Zurich ne s'occupe pas des essais des matériaux de construction au point de vue hygrométrique, isolation thermique, etc., essais qui sont cependant fort importants pour l'établissement de constructions économiques. Il y aurait donc lieu de faire des démarches pour que de tels essais puissent se faire soit à Zurich, soit même à Genève.

La parole est donnée ensuite à M. *E. Meyer*, ingénieur de la S. A. C. Zschokke et Cie, professeur à l'Ecole Polytechnique fédérale, pour une causerie sur la construction d'une *cale de radoub* à Venise. *(A suivre.)*

BIBLIOGRAPHIE

Adductions et Distributions d'eau. *Type de rapport explicatif et justificatif de l'alimentation en eau d'une ville, pour petites villes ou communes*, par J. Gilbert, ingénieur. — In-4° 21×31 de 34 pages, avec 6 planches. Prix (majoration comprise) 6 fr. Dunod, éditeur, 47 et 49, quai des Grands-Augustins, Paris, VIe.

M. Gilbert, ingénieur, qui s'est fait une spécialité en matière de distribution d'eau, a eu l'heureuse idée de publier un des rapports les plus complets qu'il ait produits au cours de ses nombreuses études pour l'établissement de distributions d'eau urbaines.

Ce rapport contient la description complète et précise des travaux et les calculs des organes de la distribution ; il donne la nature des conduites, le mode d'assemblage des tuyaux, les dépenses du projet et les dépenses annuelles du service des eaux.

Le rapport de M. Gilbert est un modèle du genre « dont les jeunes ingénieurs, dit M. G. Bechmann dans son avant-propos, feront sûrement leur profit et qui mérite de leur être recommandé. »

La Navigation fluviale et les Forces hydrauliques en Suisse par V. Jaunin. — Préface de M. Savoie-Petitpierre. Editeurs : *La Suisse économique*, Lausanne et *Sadag S.A.*, Genève.